

**DECHETS INFECTIEUX ELIMINATION DES DASRI ET ASSIMILES  
PREVENTION ET REGLEMENTATION  
Réf : TMD DASRI**



**OBJECTIF**

Savoir identifier, emballer et contrôler la chaîne d'évacuation des DASRI, connaître la réglementation et la prévention de ce type de déchet, connaître les diverses composantes des règles en vigueur.

**PUBLIC CONCERNÉ ET PREREQUIS**

Toute personne intervenante dans la chaîne des DASRI (acheteur, chargeur, déchargeur, etc.), groupe de 8 personnes maximum

**PROGRAMME**

**1/ Formation théorique**

- ✂ Définition des déchets à risques infectieux,
- ✂ Qui est responsable de l'élimination,
- ✂ Emballage des déchets,
- ✂ Entreposage des déchets,
- ✂ Transport des déchets,
- ✂ Prétraitement des déchets,
- ✂ Incinération, traçabilité de la filière d'élimination,
- ✂ Formation et information du personnel.

**Recyclage suivant l'ADR  
2007 dès que nécessaire,  
estimé à 3 ans**

**3/ Evaluation**

Evaluation des connaissances et du savoir-faire, sous forme de QCM.

Obligations :

*Selon le chapitre 1.3 de l'ADR l'ensemble du personnel intervenant dans le cycle de des TMD doit recevoir une formation sur la signification des étiquettes de dangers, la signalisation orange, et connaître les procédures de signalement en cas d'anomalies ou d'accident.*

**VALIDATION DE LA FORMATION**

Une attestation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances.



**Durée de la formation : 1 jour à 2 jours**